



**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT
ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE
L'AIRE TOULONNAISE**

Délibération N°1980

Elections des membres de la
Commission Consultative des
Services Publics Locaux du
SITTOMAT et désignation des
représentants extérieurs

SEANCE PUBLIQUE DU : MERCREDI 27 MAI 2026 à 9H30

Délibération prise conformément à l'Ordre du Jour.

Le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux du SITTOMAT – 190 Chemin
Gaëtan Gastaldo – 83200 Toulon, régulièrement convoqué en date du 20
mai 2026 en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales,
et sous la présidence de :

Monsieur Gilles VINCENT

Présents : René CASTELL – Franck BERTONCINI Jean-Luc VITRANT –
Jean-Pierre COIQUAULT – Ange MUSSO – Alain ETRIOUX – Patrick
APARICIO – Thomas DOMBRY – Didier SILVE – Nicolas PATAcCHINI –
Bernard MARTINEZ – Jean-Claude LANDA – Audrey PANIGOT

Délégués suppléants : Albert TANGUY Corinne ROCHETTE

Absents ou excusés : Pascal ETIENNE – Karine TROPINI – Jean-Yves DOLISI –
Robert DELEDDA – Hélène BILL ARNAUD – Patrick MARTINELLI

Délégués en exercice	20
Quorum	11
Présents	14
Absents ou excusés	6
Procuration(s)	0

Monsieur Ange MUSSO

Est désigné à l'unanimité des présents : Secrétaire de séance

1980– Elections des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du SITTOMAT et désignation des représentants extérieurs

Par délibération n°1966 du 20 mai 2026, le Comité Syndical a défini les modalités d'élections des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du SITTOMAT et autorisé le dépôt des listes.

A ce jour, les listes suivantes ont été reçues au Secrétariat du Syndicat :

Liste n°1 :

Président de droit	Gilles VINCENT	Président du SITTOMAT
Membres Titulaires	Ange MUSSO René CASTELL Thomas DOMBRY Patrick MARTINELLI Jean Pierre COIQUAULT	délégué MTPM délégué CASSB délégué CCGST délégué CCMPM délégué CCVG
Membres Suppléants	Patrick APARICIO Franck BERTONCINI Didier SILVE Jean Claude LANDA Audrey PANIGOT	délégué MTPM délégué CASSB délégué CCGST délégué CCMPM déléguée CCVG

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, il est décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

La liste des membres titulaires est élue...

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, il est décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

La liste des membres suppléants est élue...

Par ailleurs, conformément à l'article L1413-1 du CGCT, la CCSPL doit comprendre des représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux, plus particulièrement au traitement par valorisation énergétique sur l'UVE de Toulon des ordures ménagères résiduelles. Ces derniers doivent être nommés par l'assemblée délibérante.

Il vous est proposé de retenir les associations listées en annexe.

En conséquence, il vous est proposé de bien vouloir :

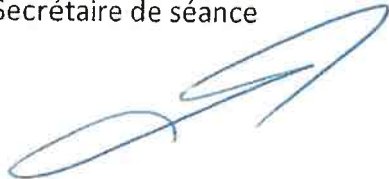
- 1- Adopter l'exposé qui précède,
- 2- Proclamer élus les membres titulaires et suppléants de la Commission de Délégation de Service Public de l'UVE de Toulon du SITTOMAT suivants :

Président de droit	VINCENT Gilles	Président du SITTOMAT
Membres Titulaires	Ange MUSSO René CASTELL Thomas DOMBRY Patrick MARTINELLI Jean Pierre COQUAULT	délégué MTPM délégué CASSB délégué CCGST délégué CCMPM délégué CCVG
Membres Suppléants	Patrick APARICIO Franck BERTONCINI Didier SILVE Jean Claude LANDA Audrey PANIGOT	délégué MTPM délégué CASSB délégué CCGST délégué CCMPM déléguée CCVG

- 3- Approuver la liste des représentants extérieurs à la CCSPL telle que figurant en annexe à la présente.

CET EXPOSÉ MIS AUX VOIX EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Monsieur Ange MUSSO
Secrétaire de séance



Monsieur Gilles VINCENT
Président du SITTOMAT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette délibération. Le Recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la Justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Liste des représentants usagers et habitants siégeant à la CCSP. du SITTOMAT

Fédération des Comités d'intérêt locaux (CIL) Toulon Ouest

Fédération CIL Toulon Est

CIL QUIEZ

CIL Escaillon Pont Neuf

CIL La Seyne Nord-Est

CLCV Var

AVSANE (Association Varoise pour la Sauvegarde de l'Agriculture, de la Nature et de l'Environnement)

MART (Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon)

Place publique Var